

Comité du Var

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 20 FÉVRIER 2018 À TOURRETTES

Membres présents : BERTRAND - BELLINI - DELANGLE - FARCE - FLOC'H - GIMENEZ - GUILLERMOU - GUITAY - LEMPEREUR - LEPELTIER. Invités : LAURENT.

Membres excusés : BONELLI - MARTIN - VINCENSINI.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Loïc Guillermou détaille les quelques anomalies de ce début de phase. Il s'étonne que beaucoup de clubs fassent des demandes de changement d'horaires alors que la quasi-totalité des desiderata ont été respectés. Lors de la rencontre Hyères 2 / Dracénie 2, une joueuse inscrite n'a pas participé. Le comité directeur vote pour l'application de la sanction (4 pour / 1 contre / 5 abstentions).

A partir de la saison prochaine, une victoire par forfait ou par pénalité sera comptabilisée 24/0, afin de ne pas fausser le départage général (10 pour / 0 contre).

CRITERIUM FEDERAL

La participation est toujours en baisse notamment chez les cadets. L'organisation de la saison prochaine se précise.

COMPETITIONS JEUNES

Louis Bellini présente les résultats et remercie tout le monde pour la bonne organisation. 53 équipes étaient inscrites. Le challenge Pribat est remporté par Dracénie devant St Raphaël et Fayence.

Pour le top détection, lecture est faite du compte-rendu de Guilain Rougon.

Le premier regroupement jeune a rassemblé 13 licenciés dans la salle de La Garde. L'encadrement était assuré par Guilain Rougon et Jeff Alfano.

DISCIPLINE

De nombreuses affaires de discipline arrivent depuis quelques mois. Le comité directeur demande aux dirigeants d'être très vigilants en la matière. Il regrette à l'unanimité, que la rencontre de nationale Toulon La Seyne Six Fours / La Garde n'ait donné lieu à aucune procédure, ni par le juge arbitre, ni par les dirigeants, malgré une bagarre générale.

A compter de la saison 2018/2019, un nouveau tarif des cartons sera mis en place par le comité. Pour un carton jaune, la pénalité sera de 20 €, pour un carton rouge, la pénalité sera de 100 € (10 pour/0 contre).

Le secrétaire administratif,



Erwan LAURENT.